



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0400

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_ Ville de l'Entrepreneuriat - Convention spécifique pour l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère - Subvention à l'association Allies-Plie de Lyon**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local**

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0400**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat - Convention spécifique pour l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère - Subvention à l'association Allies-Plie de Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, la Communauté urbaine et ses principaux partenaires économiques développent des actions spécifiques pour favoriser l'entrepreneuriat dans les territoires en contrat urbain de cohésion sociale.

Une des illustrations a été l'ouverture de la Maison de la création d'entreprise en 2007 (MCE) à la Duchère, en partenariat avec l'Agence pour la création d'entreprise (APCE). Ce projet, expérimental et innovant, contribue à positionner l'agglomération lyonnaise comme un territoire d'initiatives, reconnu au niveau national.

Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, à travers l'action de proximité de porte d'entrée qui favorise une offre complète à tous les stades de l'accompagnement, comme la Maison de la création de la Duchère, contribue à développer une offre spécifiquement adaptée aux publics des quartiers.

Portée jusqu'alors par la Chambre de métiers du Rhône, la Maison de la création d'entreprise est désormais intégrée à la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon et portée juridiquement par l'association Allies-Plie de Lyon depuis 2008.

Un des axes de la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon, créée en 2008, qui dispose d'une antenne sur le quartier de la Duchère, est de favoriser les initiatives en faveur de la création d'entreprises et qui est interface lyonnaise de l'emploi, de la formation et de la création d'activités.

L'offre de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère

Elle consiste à :

- renforcer le service d'amorçage et de détection des projets, levier de sensibilisation et de développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers en difficulté,
- favoriser une articulation efficace avec les acteurs du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat déjà présents sur ce territoire,
- contribuer au développement d'une offre complète et de proximité en faveur des porteurs de projet d'un des quartiers prioritaires de l'agglomération dans un souci de lisibilité.

Bilan d'activité de juin 2007 à février 2008

Ce bilan fait ressortir les éléments suivants :

- 240 porteurs d'intention ont été reçus dont 107 font l'objet d'un accompagnement, identifiés sur le territoire,
- 59 % sont demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux,
- 52 % sont issus de la Duchère,
- 34 % sont des femmes.

Après huit mois d'activités, 28 entreprises, 50 projets sont en cours de concrétisation.

Les missions de la MCE s'inscrivent dans le cadre du programme de professionnalisation mis en place par Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat qui vise à apporter au porteur de projet un service de haute qualité basé sur des compétences indispensables ainsi qu'une parfaite connaissance du réseau d'acteurs intervenant sur l'agglomération.

La MCE est tenue de contribuer à la base de données commune aux acteurs du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, qui permet de suivre le porteur de projet tout au long de son parcours de création.

Les principes d'animation de la MCE sont détaillés dans le cadre de la convention jointe au dossier.

Plan d'action et objectifs 2008

Le plan d'action 2008 a été construit autour de trois axes :

- . un partenariat renforcé auprès des femmes avec le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles en développant l'action d'appui aux initiatives économiques des femmes des quartiers,
- . l'intégration au réseau des services d'amorçage de projet,
- . le développement des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Les objectifs sont les suivants :

- . 300 porteurs d'intention accueillis dont 150 en accompagnement création ou retour à l'emploi,
- . mise en œuvre d'actions auprès du grand public pour susciter l'envie d'entreprendre auprès de 300 personnes.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Afin de soutenir l'animation de la MCE de la Duchère, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 18 500 € au titre de l'année 2008. Cette action est cofinancée dans le cadre de la politique de la ville.

La qualité de l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère sera évaluée sur la base de critères prévus dans la convention correspondante.

Budget prévisionnel 2008 en euros

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
animation de la MCE	58 000	Communauté urbaine	18 500
		Région Rhône-Alpes	12 500
		Groupeement d'intérêt public Maison de l'emploi et de la formation	27 000
total	58 000	total	58 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention à intervenir avec l'association Allies-Plie de Lyon pour l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère et notamment le versement d'une subvention d'un montant de 18 500 €.

2° - Autorise monsieur le Président à signer une convention de partenariat avec l'association Allies-Plie de Lyon pour l'année 2008, précisant notamment les modalités de versement de la subvention : 80% versés dans le délai global de 45 jours suivant réception du certificat de notification de la convention, les 20% restants sur remise du rapport d'activité et bilan.

3° - La dépense correspondante de 18 500 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 380 - fonction 090.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.